



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LA BOISSIERE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal sont convoqués dans la salle polyvalente, route de Montarnaud, pour la réunion qui aura lieu le
SAMEDI 13 FEVRIER 2021 à 9 heures 30.

La séance sera publique.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 et afin de respecter la distanciation physique, le nombre de places dans le public sera limité à 30.

ORDRE DU JOUR :

1. Convention de partenariat "Label écoles numériques 2020"
2. Convention d'objectifs pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement, de l'accueil de loisirs périscolaire et coordination du service enfance-jeunesse – avenant n°1
3. Contrat de coopération libérale pour l'enseignement de la pratique du tennis
4. Convention pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols de la communauté de communes Vallée de l'Hérault
5. Affaire Sarrouy contre commune de La Boissière – autorisation d'ester en justice
6. Plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnées – variante de la grande traversée du Massif Central
7. Salle d'activités – approbation du dossier de consultation des entreprises
8. Plan de circulation et de stationnement – mission d'accompagnement de la commune par Hérault ingénierie
9. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021
10. Raccordement de la borne d'eau du tennis – lettre de commande
11. Service informatique mutualisé – marché de reprographie 2021
12. Communauté de communes Vallée de l'Hérault – avis de la commune sur le pacte de gouvernance
13. Questions diverses


Le maire,
Jean-Claude CROS

